

Paris, le 22 mars 2021

« Pour une nouvelle et véritable décentralisation »

L'AMIF lance sa Grande consultation des maires d'Ile-de-France

Pour l'AMIF, un nouvel acte de décentralisation doit nécessairement être conditionné à un travail de fond concerté avec l'échelon essentiel que représente la commune.

Raison pour laquelle l'association représentative des 1 268 maires que compte l'Ile-de-France en a fait l'un des chantiers majeurs de son action pour l'année 2021.

Alors que la proximité de l'élection présidentielle fait craindre une accélération de la recentralisation - déjà en marche - selon de nombreux édiles, l'AMIF a jugé indispensable de consulter largement les maires d'Ile-de-France, puis de soumettre leurs propositions de « nouvelle et véritable décentralisation » aux futurs candidats à la présidence de la République afin qu'ils se positionnent sur cette question déterminante pour l'avenir des communes.

« **Pour l'AMIF, le bon calendrier c'est d'être très présent dans la période pré-présidentielle pour nous adresser à tous les candidats** » indique Stéphane Beudet, président de l'AMIF, qui se réjouit par ailleurs de la qualité du collectif que représente l'AMIF, « **nous sommes une force dont le poids et la représentativité nous permettra de porter et de faire valoir nos revendications et nos propositions.** »

Temps fort de cette réflexion, le lancement le 30 mars prochain de la « **Grande consultation des maires d'Ile-de-France** » qui se déroulera en deux temps.

Une phase d'enquête auprès de l'ensemble des collectivités d'Ile-de-France, puis une série de tables rondes sous forme de webinaires sur la base des 6 thématiques identifiées et qui seront enrichies pendant la phase de concertation.

« **Le but est de permettre aux participants de s'exprimer au maximum. La dématérialisation des tables rondes nous permettra de toucher un large public et d'avoir une photographie précise des attentes des collectivités** » précise Jean-Philippe Dugoin-Clément, maire de Mennecy (91), premier vice-président de l'AMIF, et initiateur de cette démarche ambitieuse et inédite. « **Cette consultation permettra à l'AMIF et aux maires qu'elle représente de faire valoir leur point de vue et leurs attentes s'agissant de la gouvernance de la région capitale (...) L'Ile-de-France n'est pas une région comme les autres. C'est la seule métropole française de taille mondiale avec plus de 12 millions d'habitants.** »

Pour Bernard Rigault, maire de Moussy-le-Neuf (77) et vice-président de l'AMIF, qui porte la voix de la ruralité au sein de l'association, « **la place de la commune comme l'échelon institutionnel de base est l'élément fondamental de notre réflexion. Quand on se pose la question de l'existence des petites communes, il faut que l'on recherche les points communs qui permettront non pas d'imposer des regroupements mais que l'on raisonne plutôt en termes de bassins de vie** ».

Guy Geoffroy, maire de Combs-la-Ville (77) et vice-président de l'AMIF, se félicite également de la pertinence des six thématiques retenues, « **elles représentent bien tous les sujets sur lesquels nous avons des choses à dire, des préoccupations à partager et des propositions à formuler** ».

Luc Carvounas, maire d'Alfortville (94) et secrétaire général de l'AMIF, réaffirme avec force que l'Association des Maires d'Ile-de-France « **a un rôle capital à jouer s'agissant de l'organisation territoriale de l'Ile-de-France. Les maires doivent pouvoir être entendus au parlement, et l'AMIF est le levier principal de ce dialogue** ».

Philippe Rouleau, maire d'Herblay (95) et vice-président de l'AMIF en charge du statut de l'élu, estime de son côté qu'il y a « **un vrai sujet sur l'application de l'organisation territoriale en Ile-de-France, y compris en termes d'évaluation des politiques publiques** ».

La visio-conférence de presse de lancement de la « **Grande consultation des maires d'Ile-de-France** » se déroulera en présence de Stéphane Beaudet et de membres du conseil d'administration de l'AMIF.

**Mardi 30 mars à 9h30**

**Visio-conférence accessible via ce lien :**

<https://zoom.us/j/94131584097?pwd=R01KOVJWM2NiSG5vUEg0c3hLemM5dz09#success>

**Accréditation pour la visio-conférence de presse :**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSefof9INkBiLXRnljDqHepCoylpyEw-V14Hir5ocLycJZvBw/viewform>

**Contacts presse :**

Graziella Riou – [griou@amif.asso.fr](mailto:griou@amif.asso.fr) – 06 14 42 25 70